UNE AGRESSION NOCTURNE

M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête à la suite d'une plainte d'un ouvrier forgeron, M. Joseph Ponthieu, 35 ans, demeurant rue Blériot, 32, à Wattrelos, qui déclara avoir été victime d'une agression dans la nuit, place du Pile.

Les recherches faites par les agents de sûreté Lefebvre et Decottignies, qui ont permis de découvrir que les individus suivants avaient été mêlés à cette affaire : Charles Voët, 17 ans, rattacheur, rue de Tournai, rangée Masure, 2, auteur principal des coups ; Léon Delcucker, 18 ans, teinturier, place Carnot, cour Baussart, 4 ; Fernand Goudry, 20 ans, manœuvre, même adresse que le précédent, et Alphonse Bradt, 18 ans, charbonnier, rue du Pile, 13.

Les trois derniers, qui étaient présents à la scène, prétendent ne pas y avoir pris part. Ils ont néanmoins, comme Voët, fait l'objet d'un procès-verbal.

Le plaignant, M. Joseph Ponthieu, était dans un tel état qu'il a dû être admis à l'Hôpital de Wattrelos, après avoir reçu les soins de M. le docteur Bauwin.

UNE MANIFESTATION D'ÉLÉGANCE ENFANTINE. — Demain Lundi 3 mars, à 4 h. 30, le jeune, mais réputé couturier pour enfants «POUM & ZETTE», 190, Faubourg Saint-Honoré, à PARIS, présentera, au cours du Thé du CARLTON, à LILLE, les ravissants modèles de sa nouvelle collection d'été. Les artistes du Théâtre du «Petit Monde» prêteront leur concours à cette manifestation d'élégance et joueront et danseront un Sketch très réussi. La même présentation, donnée récemment à l'élite de la Société Parisienne, en l'hôtel Georges V et accueillie avec un enthousiasme particulièrement flatteur, laisse espérer un égal succès pour les séduisantes créations signées **Poum & Zette.** 50d

Un piéton est renversé par une moto

Un accident s'est produit rue Daubenton. Un piéton, M. Emile Vandenplanke, âgé de 43 ans, journalier, domicilié rue d'Alger, cour Saint-Eloi, 6, a été renversé alors qu'il traversait la chaussée par une motocyclette conduite par M. Paul Lamote, âgé de 25 ans, domicilié rue Delespaul, 170.

M. Vandenplanke fut aussitôt secouru et reçut les soins de M. le docteur Mausse, qui releva des contusions et plaies à la face, à la jambe droite et, au pied gauche. Toutefois, ces blessures ne paraissent guère sérieuses et l'on pense que quelques jours de repos suffiront pour rétablir M. Vandenplanke. M. de la Chassagne de Séreys, commissaire de police du 4me arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Paul LEROY. Le mieux placé prix et qualité. 022

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les mères qui bénéficient des primes mensuelles d'allaitement sont informées que, pour le mois de mars, les consultations de mées que, pour le mois de mars, les consultations de nourrissons de la rue Pelart auront lieu les jours suivants :mercredi 5 mars, jeudi 6 mars, mercredi 12 jeudi 13, mercredi 19, jeudi 20, mercredi 26, jeudi 27, à 13 h.

Celles de la rue Chanzy auront lieu les jours suivants : lundi 3 mars (au lieu de mardi 4, férié), vendredi 7, mardi 11, vendredi 14, mardi 18, vendredi 21, mardi 25, vendredi 28.

Les consultations réservées aux mères qui travaillent en usine et bénéficient de la semaine anglaise auront lieu les samedis 1er et 15 mars à 15 h., rue Pellart, 99.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — L'agent de sûreté Willaumez a mis en état d'arrestation, samedi, à 15 h., un journalier, Louis Ust, 22 ans, domicilié à Wilvorde, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

VOL D'UN BOUCHON DE RADIATEUR. — M. Alphonse Jubé, marchand de pneus, demeurant Grande-Rue, 30, a informé M. Walter, commissaire de police du 3e arrondissement, qu'un malfaiteur s'est emparé du bouchon de radiateur de son auto qui se trouvait rue de l'Epeule, dans la soirée de vendredi.

FÊTES DU CARNAVAL. — A l'occasion du Carnaval, les bureaux de la Mairie seront fermés l'après-midi du mardi 4 mars. Les crèches municipales seront fermées toute la journée.

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Dimanche, de 10 h. à midi, permanence au siège, «Café Pandore», 20 h. à midi, permanence au siège, «Café Pandore», 29, rue Pauvrée. Les membres sont invités à passer au plus tôt pour retirer et remplir les formules de renseignements.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Aujourd'hui dimanche, permanence de 10 h. à midi, au siège, Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, à Roubaix. Les membres du bureau seront à la disposition des Artisans, pour leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin. Se munir de la carte verte 1930. Les nouvelles adhésions seront également reçues. Il est rappelé aux Artisans groupés que les cotisations non payées pour le 2 mars, seront perçues à domicile.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui dimanche, à 10 h., répétition générale en vue du prochain concert d'hiver. Demain lundi, à 7 h., réunion au siège pour la Commission en vue de se rendre au siège des «Mélomanes Roubaisiens» pour le concert du 25 mars.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE ET SECTION SPÉCIALE DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Henri Destombes, membre de la section spéciale qui auront lieu lundi, à 9 h., en l'église St-Vincent-de-Paul (Crétinier), Wattrelos. Rassemblement à la maison mortuaire, rue Beloeldin, 15, à 8 h. 45.

L'UNION AMICALE ET MUTUELLE DES TAILLEURS DE ROUBAIX-TOURCOING. — A l'issue de la réunion qui aura lieu le lundi 3 mars, à 18 h., au «Damier», Tourcoing, grande tombola offerte par la Maison Ghesquière, de Tourcoing.

CHORALE DES MUTILÉS. — Aujourd'hui, à 10 h. 30, répétition générale des chœurs qui seront chantés le 23 mars.

CROIX

INTERRUPTION DE COURANT ELECTRIQUE. — De 8 à 18 h., au poste du Vélodrome.

FERMETURE DES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la Mairie seront fermés mardi prochain 4 mars (Mardi Gras), dans l'après-midi.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Il est rappelé qu'à l'occasion du Carnaval, les établissements publics pourront rester ouverts les nuits des 2, 3 et 4 mars. Les tenanciers ayant l'autorisation pourront jouer de la musique et laisser danser jusque minuit les trois jours désignés.

ALCAZAR CINÉ : «L'ENFANT DES HALLES», en entier à chaque séance. 3242

WASQUEHAL

LE CARNAVAL. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à deux heures du matin, les nuits de dimanche, lundi et Mardi Gras. Par la même occasion, les bureaux de la Mairie seront fermés mardis après-midi, mais les divers services fonctionneront dans la matinée de 8 à 12 h.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être remises chez M. Filipeux, rue Ferrer. 21558

FERMEZ LES COLOMBIERS. — Suivant l'arrêté préfectoral en vigueur, les colombiers entrés que pour pigeons voyageurs doivent être fermés du 1er mars au 20 avril.

La **BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL** *a été créée pour procurer à ses adhérents des bières parfaites, en fûts et en bouteilles, au prix de revient.*

Ne soyez pas plus longtemps l'ennemi de vos propres intérêts. Imitez les 18.500 coopérateurs qui participent chaque année à la répartition des ristournes.

WATTRELOS

MESSE DE PRÉMICES

Le R. P. Lucien Nottebaert, de la Compagnie de Jésus, natif de Wattrelos et dont les parents sont très connus dans la commune, recevra l'ordination sacerdotale le dimanche 9 mars, à Enghien, des mains de S. G. Mgr Rasneur, évêque de Tournai. Il célébrera sa messe solennelle de prémices le dimanche 16 mars, à 10 h., en l'église Saint-Maclou, sa paroisse.

Une conférence avec projections

L'Union paroissiale des hommes de Saint-Maclou organise pour mercredi prochain, à 20 h., une réunion en la salle du Foyer. Le R. P. Debouquoy donnera une conférence avec projections sur: «Le France à Madagascar».

Les membres de l'A.C.J.F. et des œuvres y sont cordialement invités. Les dames sont admises.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. P. Lepoutre, 36, rue Vauban, Wattrelos. 21278

Un ouvrier a trois doigts arrachés

Travaillant à la filature Prouvost, rue du Commandant-Bossut, M. Camille Lefebvre, 32 ans, fileur, demeurant sentier Saint-Jean-Baptiste, à Herseaux, a glissé et est tombé la main dans le métier. Trois doigts de la main droite furent pris dans le pignon du secteur d'un rendeur et M. le docteur Bauwin, qui lui donna les premiers soins, a jugé l'amputation nécessaire.

LUNETTERIE garantie Ph^ie Mellin W^e 24020

NE PAS CONFONDRE. — M. Théophile Lebrecht, maréchal-des-logis-chef, secrétaire du district du gendarmerie de Tournai, nous déclare qu'il n'a rien de commun avec son homonyme qui a été arrêté pour fraude le 27 février dernier.

EN VERTU D'UNE CONTRAINTE PAR CORPS, la police municipale a arrêté Maurice Watteaux, né le 25 juin 1904, à Wattrelos, et demeurant rue du Fort 96 à Roubaix. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Lille, par les soins de la gendarmerie.

PHARMACIEN DE GARDE. — Aujourd'hui, dimanche, 2 mars, Mlle Rouyer, rue Pierre-Catteau, 29 (Téléphone 77).

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Demain lundi, à 7 h. 30, réunion au local avec instrument et pupitre pour sérénade à M. Hennebaut, membre.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, et selon l'usage, les bureaux de la Mairie seront fermés l'après-midi du Mardi-Gras, 4 mars.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES ET UNION BELGE DE WATTRELOS. — Le service de secrétariat qui devait avoir lieu aujourd'hui, dimanche 2 mars, est reporté au dimanche 9 mars. C'est le 9 mars qu'aura lieu la réunion générale et trimestrielle de l'Union belge. La Commission compte sur la présence de tous les membres, des questions importantes y seront traitées.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DU CRETINIER. — Lundi 3 mars, à 8 h. 15, rendez-vous des musiciens au siège avec instruments et petits pupitres pour assister en corps aux funérailles de M. Henri Destombes, secrétaire de la commission civile.

CHEZ LES BOULEUSES ET ARCHERS DE «MA CAMPAGNE». — *Les sociétaires disponibles sont* invités à assister aux funérailles de leur regrettée camarade Henri Destombes, qui auront lieu demain lundi, à 9 h. Réunion au siège, 105, rue de Tourcoing. Destombes, secrétaire de la commission civile.

Savon Cadum

Rigoureusement neutre, le Savon Cadum n'irrite pas la peau. Conservé longtemps après sa fabrication afin que toute trace d'humidité puisse s'éliminer, il est parfaitement sec et dure deux fois plus que les savons ordinaires. Il n'existe pas au monde un savon meilleur pour la toilette que le Savon Cadum.

2 frs

LANNOY

MUSIQUE MUNICIPALE. — La Commission prie les jeunes gens désireux de faire partie de la clique soit comme tambour ou clairons, de bien vouloir se présenter le vendredi à 20 h., au siège, «Café de l'Hôtel-de-Ville», où M. Prud'homme, tambour-major, se tiendra à leur disposition.

HEM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi 27 février, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Emile Delmet, maire.

Liste des électeurs prud'hommes. — Sont chargés de la révision de la liste des électeurs au Conseil de prud'hommes : Délégué patron, M. Achille Droissart; délégué ouvrier, M. Pierre Boussemart. Cette décision a été ratifiée sans observations.

Liste électorale de la Chambre d'Agriculture. — M. Jules Delesalle, cultivateur, est délégué du Conseil municipal pour l'établissement, avec M. le Maire et le délégué du Préfet, de la liste des électeurs à la Chambre départementale d'Agriculture.

Création d'une classe enfantine à l'Ecole Pasteur. — Le Conseil prend l'engagement d'inscrire au budget pendant des ans, au chapitre des dépenses obligatoires, les dépenses nécessaires pour le fonctionnement de la classe enfantine à l'Ecole de filles du Centre.

Rachat du terrain de la Salle des Fêtes. — M. le Maire expose que le terrain sur lequel est construite la Salle des Fêtes a, sous le précédent conseil socialiste, été vendu, par erreur, à l'Office départemental des Habitations à Bon Marché.

Afin d'éviter les ennuis qui peuvent s'ensuivre, il faut donc régulariser cette situation fausse en rachetant ce terrain.

Cela entraînera une dépense supplémentaire de 1 940 fr. qui aurait pu être évitée si le précédent Conseil socialiste s'était assuré la propriété du terrain avant de commencer la construction de la Salle des Fêtes.

Une discussion s'engage à ce sujet, au cours de laquelle il est fait remarquer aux membres de l'ancien Conseil que le rachat à l'Office d'un terrain vendu par le Bureau de bienfaisance en 1928 entraîne une dépense supplémentaire dont le budget de la commune aurait pu se dispenser si, lors de la cession par le Bureau de bienfaisance, une partie du terrain en question avait été réservée pour la construction de la Salle des Fêtes.

M. Duhamel essaie de dégager sa responsabilité, mettant en cause l'architecte.

On lui répond : « N'êtes-vous pas adjoint aux travaux ? En cette qualité, vous auriez dû veiller à la régularité des choses. »

M. Duhamel ne répond pas et l'incident est clos.

Répartition des six jours de congé dans les écoles. — M. Catteau demande qu'un jour soit réservé pour la fête du 1er mai. M. le Maire expose que la répartition des six jours de congé a été faite par l'Inspecteur primaire, d'accord avec le personnel enseignant de la commune et que le Conseil aurait ainsi mauvaise grâce en y apportant un changement quelconque.

L'unanimité du Conseil se range à cet avis et les propositions de M. l'Inspecteur primaire relatives à la répartition des six jours de congé mobile, sont approuvées.

LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES

L'ordre du jour de la séance publique étant épuisé, M. Delerue demande à M. le Maire où en est l'état d'avancement des travaux de la Salle des Fêtes. M. le Maire répond que les travaux se poursuivent normalement et qu'il est facile de s'en assurer en se rendant sur le chantier. D'ailleurs la direction des travaux incombe à l'architecte, qui a les pouvoirs nécessaires pour l'exécution de ce bâtiment.

M. Delerue demande encore à quel point se trouve le projet des trente Maisons Ouvrières ?

Sur intervention de M. Duhamel, M. le Maire donne lecture d'un rapport adressé à M. le Préfet. Ce rapport, faisant l'historique du projet de construction des trente maisons ouvrières, ne résume pas seulement toute la correspondance échangée depuis le 28 février 1928, date à laquelle le projet a été voté, mais il pose des questions à l'autorité préfectorale, notamment au sujet du prix du loyer et de la somme à verser, s'il y a lieu, par les locataires au moment de la prise en charge.

Autres questions posées à M. le Préfet : L'installation de l'électricité, gaz, branchement d'eau potable seront-ils aux frais des locataires ? Dans le devis, il n'y a que l'installation d'eau prévue du compteur à l'évier pour la somme de 610 fr. Or, les branchements coûtent environ 1.500 francs.

Le projet ayant été établi à la date du 30 août 1927, le prix de la maçonnerie est compté à 137 fr. Le prix de série actuel étant de 207 fr., par quels moyens pourra-t-on construire les trente maisons pour le prix de 996.740 fr. fixé en 1927 ?

Un conseiller de la majorité souligne que les majorations des prix de la maçonnerie, charpente, carrelage, plafonnage, etc., par rapport à 1927, entraîneront forcément une majoration du prix des loyers.

Une vive discussion s'engage alors entre certains membres de la majorité et les conseillers socialistes.

De cette controverse, il ressort que :

Il est étonnant que le projet de maisons ouvrières qui a été voté en février 1928, n'a jusqu'à ce jour, soit près de deux ans après, reçu encore aucune exécution.

La délibération du Conseil socialiste mentionnait pourtant que, devant la crise d'habitations qui sévissait dans la commune, il y avait urgence à construire des maisons à Hem. Il est donc surprenant que ce Conseil ait laissé dormir aussi longtemps une réforme qui s'imposait d'urgence.

Pourtant certains travaux moins pressés ont été exécutés sans délai par l'ancien Conseil socialiste.

Il est donc permis de supposer que ce n'est pas sans raisons que la construction des maisons ouvrières a toujours été retardée.

L'une d'elles qui apparaît en premier lieu est probablement la question des loyers qu'il faudra demander aux locataires.

Or, peu d'ouvriers sont décidés d'abandonner plus qu'une semaine de salaire pour leur loyer et au lieu de servir la cause du Conseil socialiste, ces malheurs lui auraient plutôt fait tort. Il a préféré s'abstenir. Il peut dire maintenant qu'il ne sera pour rien dans le prix des loyers alors que ceux-ci découlent tout naturellement du projet voté en février 1928.

D'autre part, le Conseil actuel a encore à résoudre à ce sujet diverses questions, telles que la régularisation du terrain, etc., questions qui avaient été laissées en suspens par le précédent Conseil.

Il y a encore une autre conséquence bien plus grave causée par ce retard, c'est que le million prévu pour les trente maisons ouvrières ne sera plus suffisant.

En effet, comme il est stipulé clairement dans le rapport de M. le Maire, le prix de la construction a augmenté dans de grandes proportions et il faudra naturellement trouver des fonds pour régler la différence.

En résumé, la majorité du Conseil actuel tient à faire constater que du fait du retard apporté dans la construction des maisons ouvrières, le budget de la commune sera encore grevé de sommes qui auraient pu être épargnées si le précédent Conseil socialiste était attaché à réaliser le projet des maisons ouvrières, projet dont il veut bien récolter l'honneur, mais sont il a eu soin de laisser toutes les charges au Conseil actuel.

Assistance. — Le Conseil siège ensuite à huis-clos pour délibérer sur les questions d'assistance.

MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL. — La Mairie a reçu les médailles d'honneur du travail concernant MM. Désiré Vandeleene, imposée de la Fosse Basile Lamon, rue J.-Jaurès, section Loridan, 3.

INTERRUPTION DE COURANT. — En vue de l'exécution de travaux importants sur le réseau, la Compagnie Desclée se trouvera dans l'obligation de suspendre la fourniture du courant électrique au poste de l'Hempempont, le dimanche 2 mars ,de 7 h. à midi.

FLERS

Une conférence de M. Lierman à l'Union républicaine démocratique et sociale

Samedi soir, à 20 h. 30, M. Lierman, député de Roubaix, a pris la parole à la réunion générale de l'Union républicaine démocratique et sociale, au café Fou, rue Jean-Jaurès.

M. G. Boitelle, président de la Commission, salua en quelques mots, la personnalité du député de Roubaix et rappela son rôle à la Chambre.

Puis, dans une causerie très documentée, M. Lierman développa quelques sujets particulièrement intéressants et d'actualité, en même temps qu'il signalait les résultats obtenus par la Chambre élue en mai 1928, tout sur les questions fiscales que sur les questions agraires et la législation sociale.

Neanmoins, il reste encore beaucoup à faire, quand ce ne serait qu'au point de vue de notre politique extérieure. La question de l'organisation de la paix est, en effet, toujours pendante et on attend encore d'efficaces résolutions au problème naval actuellement posé à Londres.

De plus, il y a à accorder une toute particulière attention à la question de la fiscalité, qui pourrait être encore, semble-t-il, sérieusement révisée dans le sens d'une plus équitable répartition, surtout quand les impositions frappent la famille ou grèvent le prix de revient.

M. Lierman s'est ensuite attaqué à deux autres articles: les assurances sociales et la retraite du combattant.

Docemenié comme il l'était sur ces questions, le député de Roubaix a su donner un réel intérêt à sa causerie, profitable à plus d'un titre.

Ses auditeurs le lui ont bien prouvé en le remerciant chaudement.

La réunion s'est terminée par une tombola dotée de lots fort utiles.

«La Mutuelle» à l'honneur

Le ministre du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale vient de décerner à deux administrateurs de la «Mutuelle du Breucq»: à M. Louis Caby, la médaille de bronze de la Mutualité, et à M. Léon Baert, la mention honorable. Nos plus sincères félicitations.

FLERS-BREUCQ

SUSPENSION DE COURANT. — La Compagnie, en vue d'exécuter des travaux sur le réseau, suspendra la fourniture du courant électrique le dimanche 2 mars, de 7 h. à midi, au poste du Sart.

FÊTES DU CARNAVAL. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, les bureaux de la Mairie seront fermés mardi après-midi.

Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits des 2 au 4 mars inclus et celle du 1er au 21 mars.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons de la section du Bourg aura lieu lundi 3 mars, à 14 h., à l'école des garçons, rue de la Mairie.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — (Section du Bourg). — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, pour la section du Bourg, aura lieu à la Mairie le lundi 3 mars, de 8 h. 30 à 10 h. 30.

LYS

L'HEURE DE LA RETRAITE. — A l'occasion du Carnaval, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusque 2 h. du matin, les nuits de dimanche, lundi et mardi.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés mardi après-midi, 4 mars.

RECHERCHE D'UNE HABITANTE. — Mme Langon, née Vanstecuiste, est prête de se rendre à la Mairie, pour renseignements urgents.

LEERS

AMICALE DES COMBATTANTS FRANCO-BELGES. — Réunion au local, à 16 h., pour la commission et 17 h., pour les membres. Le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour percevoir les cotisations à partir de 16 h.

BAISIEUX

LA PERCEPTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le percepteur sera le mardi 4 mars, de 9 à 12 h., au Café de la Mairie, au Grand-Baisieux, et de 14 à 16 h., au Café du Facteur, au Petit-Baisieux.

WILLEMS

Promotion violette

Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination au grade d'officier d'Académie, de M. Simon Leclercq, président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'école de Willems. Cette distinction est la récompense des dévoués services rendus par M. Leclercq aux œuvres post-scolaires de l'école. M. Leclercq fut un des fondateurs de l'Amicale en 1895 ; nommé secrétaire dès sa formation, il assuma ces fonctions jusqu'en 1912, date où il fut nommé Président. Depuis cette époque, il ne cesse de diriger l'Amicale.

Actuellement encore, *malgré ses 86 ans*, il assiste à toutes les séances. Le vœu de tous est qu'il continue encore longtemps ses bons et loyaux services.

CYSOING

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

UN ZINGUEUR FAIT UNE CHUTE MORTELLE

Jeudi, à 16 h. 30, M. Louis Leclerist, 62 ans, zingueur, rue Basse, à Sainghin, travaillait à la couverture du bâtiment de M. Timmermann lorsqu'il glissa. Voulant se retenir, il s'agrippa à un fil électrique de haute tension et se fit de graves brûlures. Dans sa chute, il se fractura la cuisse droite et se fit des contusions internes.

Malgré les soins empressés de M. le docteur Carton, le malheureux expira à 20 heures.

BOUVINES

Le banquet annuel des pompiers

La société des pompiers offrira à ses membres, aujourd'hui dimanche, son banquet annuel. Celui-ci aura lieu à 13 h. 30 dans la salle Corman.

TOURCOING

Aujourd'hui, dimanche 2 mars :

Hôtel de Ville : Bureau de l'Etat-Civil de 9 à 12 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres, rue des Orphelins : Secrétariat du Peuple (consultations gratuites), et Œuvre de Saint-François-Régis (mariage des indigents.

Bibliothèque Catholique, 18, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement Municipal de Bains : de 8 à 11 h.

Bibliothèque Communale : de 10 à 12 h.

Musée : de 10 à 13 h.

Foyer Colberfiste, 10, rue de Gand : de 10 h. 30 à midi, concours et jeux.

Théâtre Municipal : 15 h., «Le Cheminou»; 20 h. 15 : «La Térésina».

Théâtre Concordia : 15 h. 30, «La Robe Rouge».

Société de Secours Mutuels des Etablissements Masurel Frères : 9 h., assemblée, 220, rue du Brun-Pain.

Société de Géographie : 17 h., conférence, salle d'auditions du Conservatoire de Musique.

Comité des Fêtes de Tourcoing-Centre : 17 h. 30 à 19 h. 30 : concert et bal ambulant aux carrefours du Centre; 19 h. 30 à 11 h., bals Grand'-Place et place de la République.

Patronage Saint-Jacques : 17 h., séance récréative.

Cours d'arboriculture fruitière : 10 h., au Jardin Botanique, 32, rue du Moulin-Fagot.

Médecins de garde : Docteur Debuchy, 120, rue de Guisnes (Tél. 211); Docteur Desbonnets, 66, rue Nationale (Tél. 97).

Pharmacies de garde : MM. Decrème, 51, rue St-Jacques; Montignie, 118, rue de Dunkerque.

L'assemblée générale des Anciens des Armées d'occupation

Le groupe des Anciens des Armées d'occupation a tenu, vendredi soir, Café de l'Hôtel-de-Ville, son assemblée générale sous la présidence de M. Jules Leurent, qui félicita les membres d'être venus si nombreux et se réjouit de voir l'excellente camaraderie qui règne dans la société.

Le groupe compte actuellement 300 membres avec deux sections d'une trentaine de membres à Mouvaux et à Roncq. Des pourparlers sont en cours pour la création de sections à Neuville, Bondues et Bousbecques. Il rappela les avantages réservés aux membres : Allocation d'honneur à la naissance, mutuelle-maladie, secours aux camarades nécessiteux, et ce pour une cotisation de 9 francs la première année et de 6 fr. les années suivantes. Les membres susceptibles d'avoir la carte du combattant peuvent s'adresser au siège, 43, rue du Haze, pour les formalités nécessaires.

Le Président donna ensuite la parole à M. Auguste Caplette, vice-président de la Fédération qui fit une causerie sur la loi des assurances sociales. De chaleureux applaudissements saluèrent l'orateur et, après l'avoir remercié, M. Leurent salua en M. Caplette l'un des apôtres les plus dévoués des œuvres sociales de la Fédération des Combattants de Tourcoing.

Il fut ensuite procédé à la réélection du tiers de la Commission. Furent réélus à l'unanimité : MM. Albert Desmettre, Paul Fertin, André Cabiot, Charles Larmuseau, Paul Lefebvre, Jules Leurent.

Une importante tombola clôtura cette intéressante réunion.

CABOUR FRÈRES & Cie, Concessionnaires exclusif **CITROËN,** 355 B^d Gambetta, **Tg. 32484**

Le messager de Bousbecque n'est plus

Quel Tourquennois n'a vu jusqu'en ces derniers temps déambuler par les rues un singulier petit équipage, dirigé par un non moins singul er conducteur. L'équipage: un petit âne à l'air vif et *déluré, courageux et ardent*; une modeste charrette recouverte de toile verte et bien souvent bondée de colis. Le conducteur: un petit homme, aux cheveux blancs déjà, mais très ingambe, le messager de Bousbecque à Roubaix-Tourcoing et vice-versa.

Aujourd'hui le petit âne n'a plus de maître. Celui-ci, M. François Deneuville, «Cho d'Neuville» comme l'appelaient ses concitoyens, vient en effet de mourir.

M. Deneuville, atteint d'une grave maladie, avait dû abandonner tout récemment son service si apprécié. Sentant sa fin prochaine et pour épargner les forces de sa vieille compagne, il avait demandé l'autre semaine d'être admis à l'hôpital de Tourcoing. C'est là qu'il est mort.

Ses funérailles ont eu lieu à Bousbecque, ces jours derniers, en présence d'une nombreuse assistance.

Nous avons, l'an dernier, dit les circonstances qui ont amené M. Deneuville à s'occuper de messagerie. Rappelons-les. Avant la guerre, M. Deneuville était marchand de lait. Vint l'occupation ennemie: *il se mit à la disposition de la Municipalité* pour aider, avec son modeste équipage, au ravitaillement de la commune. Puis, réquisitionné par l'autorité allemande, il fut chargé d'aller recueillir le lait dans les fermes pour les ambulances. Ce fut ensuite l'évacuation. M. Deneuville, avec sa femme (et aussi avec son âne qu'il avait réussi à reprendre aux Allemands qui le lui avaient pris), partit en Belgique. S'étant fixé à Bruxelles, il commença son métier de messager, pour le continuer à son retour à Bousbecque et cela à la satisfaction de sa nombreuse clientèle.

Avec M. Deneuville disparaît une vieille et sympathique figure.

COMMUNIONS. Pour l'achat de vos cadeaux, venez visiter l'assortiment de la **Bijouterie des Francs,** 170, rue de Dunkerque. Choix unique de chapelets, colliers, médailles, montres en or, argent, «Fix», à des prix défiant t. concurr. 288d

LE BANQUET DES RETRAITÉS DES SERVICES MUNICIPAUX

Les Retraités des services municipaux de la ville de Tourcoing se sont réunis pour assister à un banquet qui leur fut servi chez M. Leman, rue de l'Industrie.

Au cours du repas, M. Brunelle, secrétaire, remit des fleurs à M. Brunin, président et, au nom de tous les membres, il le remercia pour le dévouement qu'il apporte à la cause des fonctionnaires municipaux, ainsi que pour les résultats heureux obtenus à la suite des revendications justifiées formulées en 1929.

M. Brunin, très ému, exprima sa vive satisfaction de se sentir au milieu des vieux fonctionnaires que l'âge a contraints à la retraite et qui ont su avec dignité revendiquer leurs droits vis-à-vis de l'Administration municipale, à qui il adresse les sentiments de reconnaissance de tous les retraités pour l'intérêt apporté à leur cause.

Un membre de l'assemblée invita tous les retraités à suivre de près le travail accompli par la Commission, afin de l'appuyer et de l'encourager et blâma ceux « qui, passivement, se contentent d'attendre les satisfactions que leurs camarades obtiennent par leur travail et leur persévérance ».

Un concert intime clôtura cette belle réunion.

NECROLOGIE. — On annonce la mort de M. Désiré Dhalluin, décédé à Tourcoing le 28 février 1930, dans sa 76e année. Les funérailles auront lieu le lundi 3 mars à 10 h. 45, en l'église Saint-Christophe, Tourcoing. Assemblée, 7, avenue Lafayette, à 10 h. 30. 68295d

A L'HARMONIE MUNICIPALE

Une manifestation de sympathie en l'honneur de M. E. Bovar

L'excursion au Havre

Vendredi dernier, l'Harmonie a fêté M. E. Bovar, son distingué Président, qui vient de se voir attribuer les palmes académiques pour son dévouement inlassable à l'art musical.

Cette manifestation eut lieu au cours de la répétition générale, au Conservatoire National de Musique.

Après l'exécution d'un pas redoublé, M. Alphonse Motte, président de la Commission civile de l'Harmonie Municipale, se faisant l'interprète de tous les membres des commissions et de l'Harmonie, félicita M. E. Bovar de la distinction qu'il vient de recevoir, en récompense de l'intérêt constant apporté par lui à la bonne marche de la société.

Cette distinction, ajoutée aux autres, atteste une fois de plus la vie active de M. E. Bovar qui, sans cesse, se donne à tant d'œuvres sociales, y apportant ses belles qualités de cœur en même temps que la plus large générosité, ne visant d'autre but que celui de faire le plus de bien possible.

M. A. Motte lui remit ensuite l'insigne officielle offerte par tous les membres de l'Harmonie.

M. E. Bovar, très ému de ce beau geste, remercia l'assemblée et affirma que son dévouement lui resterait constamment acquis pour l'avenir, comme par le passé.

Il annonça ensuite à tous une nouvelle qui fut accueillie, comme on le conçoit, par de chaleureux applaudissements : pour faire suite à une invitation du Maire du Havre à se rendre dans le courant de l'été, en cette ville, M. E. Bovar, sachant tout le plaisir que ce voyage procurerait aux membres de l'Harmonie, a répondu favorablement.

Ainsi, après Paris et la Belgique, c'est l'ouest de la France qui pourra apprécier les brillantes qualités de l'Harmonie Municipale de Tourcoing et se rendre compte de la valeur artistique de nos concitoyens.

GRAINES. Baratte, 128, r. de Lille, renseigne. 23194

LE GALA DE L'UNION TOURQUENNOISE

La Société municipale de Gymnastique l'Union Tourquennoise, organise pour le dimanche 9 mars, à 16 h., au Gymnase, rue de Gand, une grande soirée de gala, au profit de la section de pupilles. La partie musicale sera assurée par l'orchestre symphonique de l'Amicale des Plats, sous la direction de M. Bodin. Les pupilles exécuteront une production avec chant sous la direction de leur chef, M. Cagnon. L'Union Tourquennoise présentera un travail artistique et « Les hommes de marbre », poses plastiques.

Le Comité a engagé également M. Debourer, basse de l'Opéra de Lille ; Fergys, le populaire comique grime ; Henriot, le désopilant comique de l'Européen, etc... Le professeur Paul Boucher présentera une suite de danses avec une mise en scène spéciale. Le concert sera suivi d'une sauterie de famille avec un orchestre moderne. Nul doute que le Comité des fêtes de l'U. T. qui a déjà fait ses preuves obtienne une fois de plus un succès mérité.

CABOUR FRÈRES & Cie. Concessionnaires exclusif **CITROËN.** 355, B^d Gambetta, **Tourcoing.** 32484

A A SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

C'est ce jour, à 17 h., que M. H. Labouret, directeur de l'Institut international pour l'étude des langues et civilisations africaines, donnera, dans la salle d'auditions du Conservatoire de Tourcoing, une conférence sur « les colonies françaises et anglaises de l'Ouest Africain » et *les problèmes de géographie humaine et d'économie coloniale qui s'y posent.*

Cette réunion, organisée par la Société de Géographie, sera du plus haut intérêt.

LE CONCERT DE LA CHORALE SAINT-JACQUES

Nous rappelons à nos lecteurs que la paroisse Saint-Jacques donnera demain dimanche, à 17 h. et mardi à 18 h., son grand concert au profit de ses œuvres. A cette intention, elle présentera la spirituelle comédie « Monsieur Lapourlo », et le drame « Le Saltimbanque », aux accents poignants et particulièrement pathétiques, que présenteront les membres de la Chorale Saint-Jacques, qui se dépensent sans compter pour la plus grande renommée de leur paroisse, sous l'habile direction de leur vénéré curé, M. l'abbé Dethour.

LES PROCHAINES FÊTES DE QUARTIERS

Le Comité des fêtes quadrionnales des quartiers Fin-de-la-Guerre, rue Nationale, du Calvaire, de la Lutte et de la rue de Menin, a décidé de fixer sa fête au dimanche 15 juin 1930. Un grand carnaval d'été a été prévu et sera doté de *plus de 5.000 fr. de prix, divisé en plusieurs* catégories (chars, groupes, isolés, enfants), dont une catégorie